

« JE VAIS TE TUER ET LES FEMMES VONT PLEURER »

Guerriers et meurtriers. Violence et ordre social

Michèle Fiéloux

La Pensée sauvage | « L'Autre »

2017/2 Volume 18 | pages 142 à 152

ISSN 1626-5378

ISBN 9782859193218

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-l-autre-2017-2-page-142.htm>

Pour citer cet article :

Michèle Fiéloux, « Je vais te tuer et les femmes vont pleurer ». Guerriers et meurtriers. Violence et ordre social, *L'Autre* 2017/2 (Volume 18), p. 142-152.
DOI 10.3917/lautr.053.0142

Distribution électronique Cairn.info pour La Pensée sauvage.

© La Pensée sauvage. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



« Je vais te tuer et les femmes vont pleurer » Guerriers et meurtriers. Violence et ordre social

Michèle FIÉLOUX
CNRS, Paris

« *Tous les parfums d'Arabie n'adoucirait pas cette petite main* ».
Shakespeare *Macbeth* (acte V, scène I)

« *Nous la revoyons somnambule,
fixée aux impressions de cette nuit de meurtre (...),
elle s'efforce "de défaire ce qui ne peut être défait".
Elle lave ses mains qui ont des taches et une odeur de sang et
elle prend conscience de la vanité de ses efforts...* »
S. Freud. *L'inquiétante étrangeté* et autres essais

Michèle Fiéloux est
anthropologue
au CNRS-LAS.
Email : fieloux@ehess.fr

Tuer sans prendre le risque de mourir, « avec une arme sans corps »¹ qui a déjà tué un grand nombre de « cibles » djihadistes parmi lesquelles le commanditaire, depuis le Yémen, de l'attaque de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015.

L'utilisation du *drone-chasseur-tueur*, présenté aujourd'hui comme l'arme de prédilection des États-Unis pour éviter les affrontements directs sur le terrain dans la lutte contre les organisations terroristes, soulève toutes sortes d'interrogations concernant notamment les effets induits par « cette façon de tuer » purement technologique, « peu humanisée », grâce à laquelle on évite tout risque de mort réelle en retour. Est-ce là « l'arme du lâche qui s'émancipe de toute bravoure et esprit de sacrifice » ? Que signifie cette guerre fortement asymétrique ? Comment expliquer le « burn-out » affectant de nombreux pilotes ? Qu'éprouve le pilote quand il déclenche le tir, avec la possibilité de revoir les images en boucle ? Et ainsi de suite...

Le récit autobiographique d'un ancien pilote de drone (Kurley Mark 2015), ayant opéré sur le terrain afghan, apporte des éléments inédits sur la complexité de cette relation. A force de surveiller sa « cible » depuis une cabine de pilotage climatisée du Nevada, à des milliers de kilomètres, d'observer « sur son écran » les membres de sa famille, leurs activités quotidiennes, les jeux

1 Chamayou, G. Drone et kamikazes, jeu de miroirs, *Le Monde Diplomatique*, avril 2013.

des enfants, de reconnaître l'un ou l'autre au premier coup d'œil, d'éprouver, tel un téléspectateur, toutes sortes d'affects, quelque chose d'imprévisible, de très difficile à définir, s'immisça entre lui et sa cible qui le rendit à son tour vulnérable et plus interrogatif sur son statut et sa mission...

« Non, je n'entends pas mourir sans lutte ni sans gloire ni sans quelque haut fait dont le récit parvienne aux hommes à venir ».

J.-P. Vernant

L'ensemble de ces réflexions, interrogations, portant « sur le fait de tuer sans risque », éclaire d'une certaine façon ce qui fait la particularité des sociétés qui valorisent, a contrario, la confrontation avec la mort, condition pour les hommes d'un changement d'état et de statut. A travers l'exemple de la société lobi du Burkina Faso, élargi à d'autres sociétés « segmentaires » du même type, c'est-à-dire sans pouvoir politique centralisé, nous tenterons de saisir le sens de la notion de « meurtre » et de la relation de l'homicide avec sa victime lorsque l'exercice très fortement codifié de la violence, constitutive de l'ordre social (conflits armés, combat à base territoriale, meurtre légitime, vengeance) représente le moyen de préserver l'indépendance des groupes en présence et de sauvegarder ainsi un équilibre toujours précaire.

Jusqu'aux années trente qui inaugurent la « pacification coloniale », il n'existait en effet aucun mécanisme régulier et normalisé permettant de garantir immédiatement l'intégrité d'une « maison » lobi. Tout homme actif devait prouver sa capacité à protéger sa « maison », ses femmes et son bétail ainsi que les biens de ses voisins et surtout ceux de son lignage. Aucune possession ne bénéficiait d'une quelconque reconnaissance formelle, juridique, hors de ce noyau. La moindre atteinte à l'intégrité d'une « maison » avait valeur de « dette ». Aussi, les vols, de bétail surtout, les rapt de femmes, les injures, les blessures, les homicides, entraînaient-ils une réponse, soit un acte de vengeance dans son mécanisme élémentaire soit, éventuellement, une guerre inter-villageoise dans sa forme complexe. La rétorsion s'établit selon un principe d'équivalence. Un meurtre amène un meurtre. L'enlèvement d'une femme implique que le groupe lésé se dédommage. Faute de conciliation entre les intéressés, un premier raid s'organisait pour razzier des bœufs ou bien les vengeurs s'en prenaient à « la première femme venue » du village où résidait le ravisseur et effectuaient son « rapt violent ». Cette expression signifie une appropriation assez complète : état de prisonnière, viol possible, violences. L'issue des représailles est décisive. S'il y a mort d'homme ou si le vengeur reprend plus que son dû, les réponses s'enchaînent le plus souvent. La nature des relations entre les protagonistes jouaient en faveur de la poursuite ou de la limitation des hostilités. L'environnement social étant de fait divisé entre les parents et les alliés d'un côté et les « purs » ennemis de l'autre avec lesquels pouvaient s'engager vengeance et guerre sans merci. Et ce, d'autant plus vivement qu'ils étaient proches dans l'espace. Une glorification de la violence se jouait-là, qui excluait le seul étalage du courage aveugle².

De fait, l'irruption de la violence instituait un ordre hiérarchique entre les meurtriers, selon le nombre de meurtres, mais surtout selon leur « juste cause » et les circonstances qui accompagnaient chacun d'entre eux. On peut distinguer plusieurs catégories en plus de celle « du meurtrier honorifique ». D'abord celle du « fou furieux », un personnage placé sur le trajet de la violence, mais de la pire façon. Incapable de distinguer ses proches parents de ses ennemis, il exacerbait par ses tueries les oppositions et les poussait au paroxysme du désordre. Aussi était-il simplement supprimé. Par contre, le meurtrier d'un parent utérin, à condition qu'il soit estimé sain d'esprit, était jugé autrement, ce qui peut apparaître comme une caractéristique juridique. A moins de ressortir à la légitime défense, le meurtre provoquait le plus sou-

2 Le texte présenté ici s'appuie sur les travaux effectués par P. Bonnafé et M. Fiéloux, 1982 et 1984.

vent l'exclusion de son auteur de son groupe d'appartenance puisqu'il est considéré comme un crime. Face à l'interdit de meurtre, toute transgression demande une réparation rituelle.

Rien de comparable lorsque la victime était un « pur » ennemi. L'objectif entier de l'apprentissage guerrier était bien de tuer ce type d'adversaire, au combat, dans une embuscade, sur la terrasse de sa maison... Un tel meurtre jugé honorifique conférait un nouveau statut à son auteur qui rejoignait alors la petite cohorte de ses semblables. Cependant, une seule victime ne suffit pas pour acquérir le statut complet de « vrai homme » (dit homme « amer » ou sacré). Le modèle de l'homme viril, dur, surpuissant, au sommet de la hiérarchie sociale est atteint avec l'accomplissement de trois sortes de meurtres. On reconnaît alors qu'il a « tout tué » : il a vengé son père (ce qui était une obligation absolue), l'un de ses propres parents maternels et de plus, il a tué un pur ennemi. Une série d'exploits jugés très difficiles à réaliser compte tenu du relatif équilibre des forces et de l'uniformité de l'armement.

Dans tous les cas, le but recherché n'était pas de provoquer un massacre, mais de parvenir à une certaine égalité des pertes, facteur d'équilibre entre les groupes en présence. Un arbitre clanique devait arrêter le combat lorsqu'elle semblait atteinte. De plus, chaque camp tenait une comptabilité du nombre d'ennemis tués, conservant les armes du meurtre (arc, gourdin, massue) telles des pièces à conviction, qui n'étaient jamais utilisées deux fois. Ce qui donne une idée de l'importance très relative des pertes. Une forme de bilan toujours actualisé des rapports de force réels, qui pour la confrérie des guerriers, débouche inexorablement sur l'image de la mort : leurs ennemis jurés restent présents chez eux, tout en annonçant leur propre mort qui se prépare dans l'autre camp.

L'apprentissage de la violence et son rôle dans la différenciation entre les personnes représente un exemple original de la construction individuelle, sociale et psychologique, dans une société. Dès son plus jeune âge, un garçon devait apprendre à « exercer la violence sur quelqu'un », c'est à dire à « mettre en œuvre sa force ». Quel que soit l'enjeu, des règles s'imposaient : ne jamais afficher de signes de faiblesse, toujours se défendre en cas d'attaque, toujours se venger en cas d'offense. Jamais les adultes ne se substituaient à leur fils pour régler les disputes ou conflits. Cependant leur indépendance n'excluait pas l'intervention de leurs parents. Ils félicitaient « le fort » qui représentait un allié dans les batailles à venir. Inversement, dès qu'un jeune membre était victime d'une offense, ils insistaient pour qu'il aille se venger : « Va reprendre ta dette, c'est tout ce que je te demande ». Les enfants étaient si conscients de ce que l'on attendait d'eux qu'à l'occasion ils recouvraient leurs blessures de bouses de vache et souffraient sans rien dire ! Ainsi, l'éducation devait les préparer à entrer dans la fratrie des guerriers dès l'âge de 16-17 ans. Les meilleurs étaient appelés à se placer en première ligne au combat, à poser « leur vaillance » face aux groupes ennemis et à se faire reconnaître par leurs parents en acceptant de répondre à l'obligation de la vengeance.

Rêvant d'égaliser les guerriers les plus estimés dans leur région, ils s'attribuaient des surnoms d'hommes valeureux par lesquels ils se distinguaient individuellement, faisant résonner une charge plus ou moins grande de provocation agressive. Ce mode de construction identitaire avait toute son importance. Les défis lancés à travers les surnoms, comme par exemple celui de *Kérambi* : *Je vais te tuer et les femmes vont pleurer*, faisaient partie des préliminaires de tout affrontement, combat ou duel³. Chacun cherchant à jauger la fiabilité de la parole de son adversaire, sa capacité à aller jusqu'au bout, tout en affichant sa propre invulnérabilité, sa « non peur ». A l'image du héros grec, Achille, dont J-P. Vernant a qualifié les vertus exemplaires, les jeunes hommes se trouvaient tout particulièrement exposés à la « mort héroïque », à

3 La graduation des actes de violence est particulièrement bien établie dans les joutes de devises (ou surnoms d'hommes). Les propos échangés entre deux hommes qui se rencontrent en chemin pour la première fois portent sur l'échange de leurs surnoms. Ce qui peut être suivi d'injures : qui t'a permis de te donner un nom pareil ? La réponse peut être : - je ne suis pas une femme pour que tu oses m'injurier. Les deux hommes s'informent alors de leurs liens de parenté. Membre du même matriclan, ils se congratulent d'oser porter un surnom pareil. Deux ennemis claniques, par contre, n'ont aucune raison de maîtriser leur colère : ce sera à qui décochera la première flèche. (Bonnafé, Fiéroux : 1982 : 101)

la « belle mort », « celle d'un homme dans sa beauté et sa jeunesse » selon la définition de l'historien de la Grèce ancienne (Vernant 2004 : 19). Notion qui rejoint les valeurs propres de la société lobi. A contrario et selon une expression très courante, « mourir sur sa natte » pouvait apparaître comme la moins enviable des situations...

Sur ce point précis, le rapport entre « peur et parole », l'analyse développée par C. Geffray (2001) à partir d'un récit biographique et concernant les Amérindiens Yanomani du Brésil, apporte un éclairage inédit, y compris pour d'autres sociétés comparables. Il s'intéresse à « la forme générique de l'injonction la plus déterminante pour agir ». Il note : « Si tu ne fais pas ceci ou cela, On pensera que tu as peur, donc celui à qui elle est adressée doit faire ceci ou cela ». Et il poursuit : « Pourquoi ne doit-on pas penser que j'ai peur ? ». « Et pourquoi l'objet de la peur ici en cause est-il la mort plutôt qu'autre chose ? ». « Pourquoi les hommes ne fuient-ils pas la mort et paraissent même aller au-devant d'elle sans illusion ? ». A travers trois récits détaillés de meurtre, l'auteur cherche à comprendre, dans chaque contexte, le sens de ces propositions. Je retiendrai l'une de ses remarques qui concentre les éléments déterminants concernant l'expression du rapport à la mort, de soi, d'autrui : « Tout sujet parmi les Yanomami, pour autant qu'il prétend à la dignité d'homme doit se garder de laisser croire qu'il a peur, car on doit se convaincre que sa parole est libre, qu'elle n'est placée sous aucune contrainte, cette liberté étant la condition de sa fiabilité. On doit donc se convaincre que sa parole représente pour ce sujet un bien plus précieux encore que sa propre vie... ». Le prix à payer pour laisser croire qu'il n'a pas peur de la mort pouvant être la mort.

La trajectoire des « meurtriers honorifiques » lobi, proche d'un parcours initiatique, passe nécessairement par ce seuil : la confrontation avec la mort sans laquelle l'homme ne peut être reconnu tel et la réalisation du triple meurtre initiatique évoqué plus haut. A noter toutefois que certains actes isolés de vengeance sont considérés comme si périlleux que le seul fait de les avoir réalisés, même sans avoir atteint l'objectif, donne à leur acteur la réputation d'être un « vrai homme ». Cependant, la capacité à faire preuve de virilité est soumise à des règles de conduite sexuelle très strictes. Certains actes - tel l'inceste du deuxième type⁴ engageant par la médiation du même objet sexuel la relation avec le père et dans une moindre mesure avec le frère- sont jugés si transgressifs qu'ils provoquent « une chute » de la puissance sexuelle et guerrière. En cas de rixe, selon le dicton, le fautif sera le premier tué.

Par ailleurs, la forte renommée des « vrais hommes », toujours placés sur le devant de la scène, n'interdisait pas la réalisation d'autres destins masculins. Sans pour autant entrer dans la catégorie des lâches, certains, par exemple, se refusaient à devenir « hommes ». Ces marginaux qui se rencontraient en petit nombre dans l'ensemble du pays lobi, s'habillaient en femmes, allant chercher l'eau au marigot et participant aux activités de l'autre sexe. Cependant, ils n'étaient pas perçus sans un certain malaise.

Notons que garçons et filles, dès l'âge de 4 à 5 ans, gardent ensemble le troupeau de bœufs du chef de la maisonnée et donc se trouvent très mêlés dans cet apprentissage de la violence. A partir de la grande initiation (*dyoro*, de 7 à 14 ans), s'opère un mouvement définitif de séparation des sexes selon les activités liées au genre et d'exclusion des femmes qui doivent cesser de se comporter comme des garçons. Certaines d'entre elles semblaient n'y parvenir que tardivement, à la puberté ou à la naissance de leur premier enfant. Elles restaient tentées par le goût de devenir une « femme-homme ». Mais les aînés attendaient d'elles les manifestations du courage spécifiques aux femmes : exalter les guerriers, apporter de l'eau aux combattants, secourir les blessés, prouver leur endurance au travail et assumer leur rôle de procréatrices.

4 Sur la notion d'inceste du deuxième type voir F. Héritier (1984 ; 2000) qui la première a traité du problème théorique posé par ce type d'inceste indirect qui mettrait en contact des consanguins par l'intermédiaire d'un partenaire sexuel commun. L'explication de ce type d'inceste est à rechercher « dans le jeu des catégories de l'identique et du différent qui sont posées comme principales » (2000 : 10).

Par ailleurs, si nombreux qu'aient été à cette période leurs membres, les fratries de guerriers lobi ne recouvraient pas tout le champ de la violence. L'exercice presque incontrôlé de l'autorité masculine dans les maisons pouvait aller jusqu'aux blessures mortelles. Pour un homme, il était assez banal de battre sa femme ou ses enfants. En cas de décès, les parents de l'épouse pouvaient considérer que ce n'était pas un fait intentionnel, mais une sorte d'égarément passager. L'inverse était selon les témoins plutôt rare. Il paraissait presque inimaginable qu'une femme puisse parvenir à tuer son mari. Dans ce cas, on la supposait très consciente, « criminelle avec préméditation ». Par contre, hors des maisons, face à l'ennemi, tout était fait (selon les récits) pour empêcher le meurtre des femmes, escortées dans leurs activités quotidiennes par des « valeureux », surtout pendant les périodes de grande insécurité.

« Qu'un homme, tel Achille apparaisse dans un cercle, et c'est comme si l'on voyait un dieu s'avancer! ».

J.-P. Vernant

En dépit de la puissance des liens collectifs, les guerriers, dont la qualification était assurée, étaient fortement individualisés. Surnoms personnels, peintures faciales, parures, coiffure remarquable, traitement particulier au moment des funérailles, réputation quotidienne dans les lieux publics, sont autant de signes de l'acquis des meurtres.

L'éducation à la violence était couronnée par la parade des « vrais hommes » qui à l'occasion des marchés ou des rituels funéraires, lieux de rassemblement d'unités vivant en quasi autarcie, très indépendantes et éloignées dans la vie courante, les révélait à tous les assistants comme des modèles antagonistes de force et de séduction. Guerre et rapt de femmes sont ici étroitement associés. Femmes séduites par la virilité exhibée des guerriers qui, dans ces lieux publics, peuvent engager les préludes d'un rapt « doux » avec le consentement des intéressées (rapt opposé dans ses formes au rapt « violent » des repréailles). La notion de consentement déborde le champ de l'expression des sentiments ; il s'agit plutôt d'une mise en forme des modèles sociaux les plus valorisés. Les femmes doivent renvoyer aux hommes l'image virile dominante pour chaque période. La valeur de leur consentement suppose un certain temps de réflexion calculé par rapport au cycle des marchés. Jusqu'aux années trente-40, les guerriers triomphaient comme ravisseurs, d'autant que le rapt faisait valoir leur force et par extension celle de leur maison. Le rapt ne devait pas être une opération facile à mener. D'où l'importance des réponses très codifiées des femmes. On comptabilisait les raptés (même si les femmes « raptées » ne devenaient pas toutes des épouses) pour qualifier la vaillance de l'homme. Avec « la pacification coloniale » et la fin d'une certaine forme de jurisprudence des conflits, les héros lobi cessèrent d'être des meurtriers, devenant de grands cultivateurs qui n'atteignirent jamais le même type de gloire. Dorénavant, les jeunes femmes chantèrent : « Je veux épouser celui qui me donnera du gâteau de mil comme oreiller ». De nos jours, les migrants enrichis, planteurs de café ou de cacao en Côte d'Ivoire pour la plupart, propriétaires des nouvelles maisons « en dur », triomphent à leur tour, juchés sur de grosses motos chinoises...

**Entre réel et imaginaire,
entre « dédain de la mort » et « force du cadavre ».**

Fait remarquable, transversal à de nombreuses sociétés, on relève une conception de l'acte meurtrier qui loin d'éviter à son auteur le risque de mourir le confronte doublement à ce risque puisqu'il existe tout à la fois une riposte réelle, la « vendetta », qui vise l'homicide ou l'un des membres de sa parenté

et, dans le même temps, une riposte imaginaire, fortement menaçante pour le corps et la psyché du meurtrier, unique destinataire. Il est donc très important de pouvoir identifier précisément les deux protagonistes qui se trouvent ainsi reliés. D'ailleurs, à plusieurs reprises, le meurtrier doit « appeler sa victime par son nom », la rendant ainsi présente à toutes les étapes du rituel de purification lié au meurtre.

Ainsi le meurtre introduit une série de liens et de passages entre l'aspect réel et imaginaire des faits sociaux. Ces interférences n'empêchent pas les deux domaines d'être pensés comme distincts : c'est toujours un corps de guerrier qui en tue un autre et, en retour, le double ou *tuh* (principe vital) de la victime qui s'en prend à celui de son meurtrier. Le double d'une personne, composée de différentes instances dissociables, peut s'échapper de son corps lorsqu'elle rêve et il devient facile pour un autre double de le capturer, de le maltraiter. Ce que le double subit est ressenti par la personne elle-même. Si on le tue, elle mourra.

L'exercice de la violence impose donc le courage comme vertu courante aux hommes, et en même temps l'horreur d'une victime qui prolonge sa survie en s'immisçant dans l'univers commun.

Nous ne développerons pas ici les pratiques de la vengeance réelle déjà décrites à partir d'un certain nombre de récits⁵. Soulignons cependant son caractère obligatoire lorsque la victime a été tuée par un ennemi et non par un parent. De plus, le mort « invengé » reste un « mauvais mort », errant, dangereux qui ne deviendra pas un ancêtre.

Le vengeur désigné reçoit « la flèche meurtrière », l'injonction à tuer auquel il ne peut se soustraire, surtout s'il s'agit de son père ou d'un parent très proche. A travers l'histoire d'un jeune héros albanais, contraint par son père de venger son propre frère, Ismaïl Kadaré dans *Avril Brisé* (1983) nous permet d'approcher le sentiment d'un vengeur qui mesure le temps qui lui reste avant d'accomplir son acte, tout en sachant qu'il peut prendre la place de la prochaine victime. Le héros se rend chaque jour dans le grenier de sa maison et regarde la chemise tâchée de sang de son frère qu'il doit venger avant qu'elle ne soit complètement décolorée !

Par contre, la vengeance imaginaire, le vécu fantasmatique d'un meurtrier hanté, possédé, envahi par sa victime, incarné par tant de personnages inventés ou réels, a traversé les époques et les sociétés. Du personnage de Lady Macbeth à celui d'Oreste⁶, en passant par les figures de « meurtriers » lobi, kasena, yanomami... ou par celles d'homicides contemporains (Bonnet, 2014)

Nous retiendrons ici des données ethnologiques traitant des effets particuliers générés par l'acte meurtrier. Quelles qu'en soient les causes et les circonstances, il crée en effet une relation d'appariement, tueur/tué, très difficile à défaire. Le meurtrier subit en miroir les différents états par lesquels passe sa victime, du mort encore vif et menaçant au vrai mort, achevé, neutralisé, définitivement différencié des vivants. D'une manière comparable au processus engagé dans les rituels funéraires dans les relations entre les vivants et les morts, en particulier entre les veuves et le défunt (Fiéloux, Lombard 1990), le couple meurtrier/victime ainsi constitué développe une histoire commune, faite de transformations intriquées, qui se poursuit tout au long de la vie du meurtrier. Elle prend fin lorsque s'achève le rituel des secondes funérailles du meurtrier qui ouvre l'accès au monde des morts et à la différenciation définitive entre les deux mondes.

Et les Lobi de dire :

Juste après le meurtre, le cadavre étant présent :

« Il a tué et le *khel* le prend ». Du cadavre de la victime, de son sang versé, émane une force mortifère *khel* qui fait enfler certaines parties du corps de l'homicide, de même que les morts peuvent gonfler dans la tombe. En miroir

5 Voir Bonnafé, Fiéloux, Kambou-Ferrand, 1982.

6 Pour M. Detienne (1996 : 27) c'est le dossier Oreste, dans la culture grecque, qui offre au comparatiste anthropologue les données le mieux articulées pour analyser les effets du meurtre dans le corps du meurtrier.

ce dernier est devenu « un mort vivant », « souillé », « couvert du sang du mort ». Son entourage doit intervenir de toute urgence, le jour ou le lendemain du meurtre, à l'aide du médicament du *khel* réservé au meurtrier pour le séparer de sa victime et le protéger de sa vindicte. Les rites varient selon les catégories de meurtre. S'il a tué son parent, le rite se fera à son insu.

Il est dangereux pour toute personne non immunisée de toucher le corps du meurtrier ainsi que ses armes. Par ailleurs, il est interdit à ce dernier de se laver, et ce qui va de soi, d'avoir des rapports sexuels. De fait, le tueur doit demeurer à l'écart, assis par terre ou sur une natte usagée et « sale »⁷. De plus, sa violence ayant franchi un certain seuil, elle est inutilisable. La meilleure preuve en est sa provisoire perte de capacité destructive : il ne peut plus intervenir comme guerrier. De plus, il ne doit plus répondre aux insultes ni battre sa femme ou ses enfants.

Le vécu fantasmatique, lié aux représailles invisibles, fait état chez les Lobi et les Kasena du Burkina Faso, du sentiment « d'être assailli » dans les rêves par l'esprit du mort provoquant effroi et pleurs ou bien entraînant une sensation plus physique : « il tire le corps du meurtrier dans tous les sens, le frappe, l'empêche de dormir » (Liberski-Bagnoud 1996). De cette façon on peut identifier « le vrai meurtrier », celui qui a donné le coup fatal lorsque deux guerriers tirent des flèches sur la même personne et la tuent ; chacun dira que c'est lui qui l'a tuée. On attendra que le double de la victime vienne la nuit, sous forme de vision rêvée, hanter son meurtrier. Alors ce dernier se mettra à pleurer et l'on viendra déposer la gourde contenant le médicament du *khel* à ses côtés...

Dans le recueil de textes *Destins de meurtriers* (1996) sont présentées d'autres descriptions et analyses de ce phénomène. A noter que le jeu à double sens, réel, imaginaire, ne se limite pas à l'ennemi que l'on a tué. Car on prête également aux morts familiaux la capacité de venir inquiéter leurs proches, tout particulièrement pendant qu'ils sont encore vifs, dotés d'une apparence non altérée.

Par ailleurs, le procès d'identification meurtrier/victime est particulièrement remarquable quand la victime est de l'autre sexe. Si le meurtrier a tué une femme, il doit se glisser dans sa peau pendant quatre jours correspondant au chiffre féminin : « Il ira cueillir les feuilles qu'on utilise pour la cuisine ou pour l'habillement. Vêtu comme une femme, il ira chercher de l'eau au marigot, balaiera la maison avec des branches d'arbre collectées par lui en brousse. De plus, il tressera les nattes, lavera des pots et les empilera contre le mur d'une chambre. Il ira également chercher de l'or et se rendra au marché, en y apportant les beignets qu'il aura préparés » (Bonnafé, Fiéloux 1984 : 74). Une mise en scène du genre féminin ou de leur propre féminité par les hommes les plus virils ! C'est pourquoi, disent les locuteurs, les hommes n'aiment pas tuer des femmes ! On le sait, et ceci mériterait une étude particulière, tuer des femmes ou bien être tués par elles soulève dans chaque contexte des problématiques très spécifiques.

La séparation du meurtrier d'avec sa victime suppose un traitement spécifique du corps du mort. De manière générale on ne touche pas au corps d'un parent victime. Par contre, toutes sortes de traitements visent le corps de l'ennemi pour « l'outrager » (Vernant 1989 : 68), le « désindividualiser », le priver de ce qui fait « son identité », son « humanité »⁸. Un numéro des cahiers d'anthropologie sociale, *La guerre en tête* (2006), fournit de nombreuses analyses de traitement des corps, lié aux pratiques sociales et symboliques, à différentes époques et dans différentes régions du monde, depuis la fabrication de têtes réduites chez les Jivaros jusqu'aux pratiques des « têtes tranchées » en Mésopotamie et Syrie anciennes, en passant par l'incorporation des « cendres précieuses » de guerriers puissants chez les Yanomani du Brésil.

7 J. Goody 1962 : 112 remarque que pour les Lodagaa, proches culturellement des Lobi, la nourriture doit être mangée dans un lieu « sale », par exemple sur une natte utilisée par une femme en état de menstruation. La « saleté » provient ici des sécrétions du corps humain, salive, sueur, sperme, sang...

8 J.-P. Vernant, 1989 : 68. Il faut se demander, note-t-il, « si la belle mort du héros, lui ouvrant la voie à une gloire impérissable, n'appelle pas comme sa nécessaire contrepartie, son sinistre revers, l'enlaidissement, l'avilissement du corps de l'adversaire défunt, pour lui fermer la mémoire des hommes à venir. Si dans la perspective héroïque, il importe peu de demeurer en vie, l'essentiel étant de bien mourir, dans la même perspective, l'essentiel ne peut pas être d'arracher la vie à l'ennemi, mais de le déposséder de la belle mort ».

Selon la catégorie de meurtre, le rituel implique ou non « l'incorporation », l'ingestion, par le meurtrier d'une partie « du corps de sa victime ». Dans le cas *lobi* et *kasena*, il était jugé nécessaire d'ajouter au remède du meurtre une parcelle de foie humain, siège de la force vitale, extrait de la victime ou, à défaut, d'un autre ennemi, et si possible une hampe de la flèche meurtrière, souillée de sang, brûlée et réduite en poudre. Comme le souligne Michel Carry (1996 :285) comparant les pratiques rituelles liées au meurtre dans plusieurs sociétés des bassins de la Volta (dont la société *lobi*), « l'opération n'a pas pour but de faire ingérer par le meurtrier une propriété de la victime, mais de permettre que se poursuive par le moyen de cette ingurgitation un processus d'épuisement de ce qui reste de vie de la victime dans le corps du meurtrier ». Cette procédure rituelle marque une étape essentielle dans le processus de transformation de la relation entre le tueur et le tué. Car la victime devient un mort d'autant plus accompli que dans le même temps le meurtrier recouvre « la part vitale » qu'il avait perdu du fait de son assimilation temporaire à sa victime. La relation ainsi neutralisée est « représentée » par une effigie sculptée, figure de la victime pacifiée et objet-support d'une histoire particulière de meurtre qui doit être détruite après la mort du meurtrier. Véritable mise en scène qui permet le classement définitif du dossier.

Le rituel de purification destiné aux meurtriers donnait lieu à de grandes réjouissances accompagnant la scénographie exaltant les exploits du guerrier glorifié comme « homme ». A cette occasion était lisible la hiérarchie établie entre les hommes. On séparait les *kheldara* des hommes « vierges d'homicides » que l'on pouvait appeler par des prénoms de fillettes ! De plus le père du héros clamait sa fierté d'avoir « engendré » un « vrai » homme. Selon l'expression courante « naître de son père », la légitimation du lien de filiation suppose qu'un père se reconnaisse pleinement dans son fils et inversement, que ce dernier tente de s'identifier à lui. Le récit biographique de Biwanté, fils d'un chef de canton et chasseur d'éléphants - animal homologue de l'humain - en donne un bel exemple. Sa quête de la reconnaissance paternelle le fit entreprendre des actions jugées périlleuses qu'il souhaitait et imaginait dignes de son père (Fiéloux 1993). Des lignées d'hommes valeureux naissent de ces procès d'identification, lignées qui se prolongent de nos jours dans les métiers combattifs de l'armée et de la sécurité.

D'autres mises en scènes du « vrai homme » se déroulent lors de ses funérailles à travers les combats mimés de ses exploits guerriers joués par ses compagnons d'armes qui rivalisent d'adresse et d'assurance tant pour se jauger que pour indiquer au *kheldar* défunt qu'ils sauront le remplacer face aux ennemis ; les mimes de guerre ayant aussi pour fonction de reconstituer l'unité combattante. Musique de guerre, intense exaltation de l'assistance, danses frénétiques, démonstrations viriles, accompagnent ainsi « le vrai homme » jusqu'au chemin conduisant au « pays des morts ».

On attend le milieu de la nuit pour enterrer le vrai tueur alors que tout autre défunt le sera juste après le coucher du soleil. Mais à cette exception près, l'inhumation le ramène à la condition commune : une sépulture familiale collective, une lignée ancestrale, un pouvoir devenu neutre, le fossoyeur n'en courant nul danger spécial à manipuler son corps. Le guerrier, comme tout autre homme, sera « désarmé » avant son inhumation. On retire le bracelet de tir servant à ajuster la visée. Carquois et flèches sont redistribués entre ses parents. Le monde de l'au-delà, doublet du monde réel sur bien des aspects, offre une vie pacifiée à ceux qui y ont accès.

Par contre, l'histoire particulière du guerrier se poursuit dans le monde des vivants, à travers un processus d'ancestralisation qui s'achève avec la fabrication d'une effigie plus d'une dizaine d'années après son décès. Cette effigie en bois sculpté qui tient lieu d'objet-support de la mémoire des luttes villa-

geoises ou claniques, n'est pas un portrait ressemblant mais elle porte les signes distinctifs et personnalisés des compétences particulières du nouvel ancêtre à travers la taille de l'objet, le style de la coiffure, la posture adoptée...

A bien des égards, le héros lobi, si remarquable et présent dans son propre monde, paraît si proche du héros grec tel qu'en parle J. P. Vernant : « On dépasse la mort en l'accueillant au lieu de la subir, en en faisant le constant enjeu d'une vie qui prend ainsi valeur exemplaire et que les hommes célèbrent comme un modèle de « gloire impérissable ». Par contre, « s'il est donné à l'homme vivant d'entendre par avance le chant qui dira sa gloire et sa mémoire, ce qu'il découvre (après sa mort), ce n'est pas la belle mort (...), mais l'horreur du cadavre et de la décomposition : l'affreuse mort. »

Soulignons ici le « réseau de correspondances » établi par J. P. Vernant dans *La traversée des frontières* (2004 : 19) entre sa lecture de l'épopée homérique privilégiant certains traits (la vie brève, l'idéal héroïque...) et son engagement total dans la Résistance.

« Quand je lisais l'Illiade, s'interroge-t-il, qu'avais-je en tête, par derrière la tête ? Bien des choses sans doute. Il y avait, d'abord, en effet, la jeunesse. Il y a des gens qui meurent dans la Résistance, qui meurent à la guerre. Et la guerre, pour moi, c'était la Résistance... »

Les faits présentés ici remontent à la fin du XIXe et à la première moitié du XXe qui marque un seuil important, dessinant des périodes contrastées de l'histoire lobi. Ce mode de règlement des conflits a connu des transformations importantes au moment de la colonisation : répression des meurtres, pacification, administration et justice coloniales. A partir des années trente-quarante les rituels liés aux meurtres et aux anciennes pratiques guerrières se font donc de plus en plus rares. Par contre l'affrontement entre l'Etat colonial et la population déclencha une révolte sans merci et une guérilla de plus de trente ans. Selon les points de vue, les Lobi devinrent « des résistants » ou « des rebelles ». Les pratiques guerrières du XIXe survécurent pendant un temps ; puis elles évoluèrent dans leurs formes et leurs conceptions (Kambou-Ferrand 1993). Faute de pouvoir exercer leur droit interne de représailles, des vengeurs impuissants s'enrôlèrent dans l'armée française où ils trouvèrent pour certains une sorte d'exutoire.

Évoquons ici⁹ l'histoire d'une vengeance tout-à-fait inédite, la réparation d'une très grave offense accomplie plusieurs années après l'évènement qui l'avait suscitée. Un devin très réputé, décédé depuis peu, ayant décidé de procéder à la « déconstruction » symbolique d'une route que son père, réputé pour avoir été « un vrai homme », avait été contraint de construire pendant la période coloniale à l'époque du « travail forcé ». Pendant plus de quarante ans, il se rendit chaque nuit dans la colline voisine de son village pour y prélever une pierre blanche et l'ajouter à la petite pyramide érigée à l'arrière de sa maison. Au fil du temps, il bâtit ainsi une étrange sculpture de plus de deux mètres de hauteur qui de loin avait la silhouette d'un homme vigoureux et puissant. Image de son père, redevenu « Homme », un véritable ancêtre lobi... ●

9 Communication personnelle de G. Antongini et T. Spini. Voir 1993.

■ Bibliographie

- Antongini G, Spini T. Les gens de l'hippopotame. In : Fiéloux M, Lombard J, Kambou JM, éditeurs. *Images d'Afrique et sciences sociales. Les pays lobi, birifor et dagara*. Paris : khartala-Orstom ; 1993. p. 346-360.
- Bonnafé P, Fiéloux M, Kambou J.M. Un vent de folie ? Le conflit armé dans une population sans Etat : les Lobi de Haute-Volta. In : Bazin J, Terray E, éditeurs. *Guerres de lignages et guerres d'Etats en Afrique*. Paris : éditions des Archives contemporaines ; 1982. p. 73-141.
- Bonnafé P, Fiéloux M. Le dédain de la mort et la force du cadavre. Souillure et purification d'un meurtrier lobi. *Etudes Rurales* 1984 ; 95-96 : 63-87.
- Bonnet G. *Psychanalyse d'un meurtrier. Le Remords*. Désir-Payot ; 2014.

- Cartry M, Detienne M. Introduction. Destins de meurtriers. *Systèmes de Pensée en Afrique noire* 1996.
- Cartry M. La dette sacrificielle du meurtrier dans les sociétés des bassins des Volta, d'après quelques récits d'administrateurs-ethnologues. *Systèmes de Pensée en Afrique noire* 1996 ; 14: 251-303.
- Detienne M. Le doigt d'Oreste. *Systèmes de Pensée en Afrique noire* 1996 ; 14 : 23-39.
- D'Onofrio S, Taylor A.C. éditeurs La guerre en tête. *Cahiers 02 d'Anthropologie sociale*. Paris: l'Herne; 2006.
- Fiéloux M. Biwanté. *Récit autobiographique d'un lobi du Burkina Faso*. Paris: Karthala; 1993.
- Fiéloux, M, Lombard, J. *Les Mémoires de Binduté Da*, 1990, film 52', <https://vimeo.com/28190568>
- Freud, S. L'inquiétante étrangeté et autres essais. Gallimard, Coll. La connaissance de l'inconscient; 1985.
- Geffray C. *Trésors. Anthropologie analytique de la valeur*. Strasbourg: Editions Arcanes; 2001.
- Goody, J. *Death, Property and the Ancestors. A study of the mortuary customs of the LoDagaa of West Africa*. Stanford University Press; 1962.
- Héritier, F. *Les deux sœurs et leur mère*. Paris: Odile Jacob; 1982.
- Héritier, F, Cyrulnik, B, Naouri, A. *De l'inceste*. Paris: Odile Jacob; 1982.
- Kadaré, I, *Avril brisé*. Paris: Le Livre de poche; 1983.
- Kambou-Ferrand J-M. *Peuples voltaïques et conquête coloniale (1985-1914)*. Paris: L'Harmattan; 1993.
- Mc Kurley Mark, *Hunter Killer, la guerre des drones par ceux qui la font*. Paris: Seuil; 2015.
- Liberski-Bagnoud D. La lame du couteau et la mort amère. *Systèmes de Pensée en Afrique oire* 1996 ; 14: 211-251.
- Vernant J-P. *L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*. Paris: Gallimard; 1989.
- Vernant J-P. *La traversée des frontières*. Paris: Le Seuil; 2004.

■ Résumé

« Je vais te tuer et les femmes vont pleurer ». Guerriers et meurtriers. Violence et ordre social

Toute société a par définition quelque chose à dire de la violence, ne serait-ce qu'en l'organisant dans son mode de fonctionnement. Dans ce sens, nous présentons ici un exemple emprunté à une société de l'Afrique de l'Ouest, la société lobi du Burkina Faso, qui devrait permettre de mieux comprendre comment la violence et les différentes conceptions du rapport à la mort font l'objet d'une codification précise. Cet exemple nous permet-il d'approcher avec un autre regard les formes nouvelles de violence liées à la radicalisation djihadiste ?

Mots-clés : *homicide, culture, société traditionnelle, violence, rite, mort, homme, virilité, vengeance, Afrique, Burkina Faso, Lobi.*

■ Abstract

« I'll kill you and women will cry ». Warriors and murderers. Violence and social order

Every society has by definition something to say about violence, if only by organizing it within its operating method. Along these lines, we present an example from a West African society, the Lobi society of Burkina Faso, which should allow us to better understand how violence and different conceptions of the relationship with death are the subject of precise codification. This example allows us to approach new forms of violence linked to jihadist radicalization from another perspective.

Keywords : *homicide, culture, traditional society, violence, ritual, death, man, virility, revenge, Africa, Burkina Faso, Lobi.*

■ Resumen

« Te voy a matar y las mujeres van a llorar ». Guerreros y asesinos. Violencia y orden social

Toda sociedad tiene por definición algo que decir sobre la violencia, aun cuando sólo sea para organizarla en su modo de funcionamiento. En este sentido, presentamos

aquí un ejemplo proveniente de una sociedad de África occidental, la sociedad lobi de Burkina Faso, que puede permitirnos una mejor comprensión de cómo la violencia y las diferentes concepciones de la relación con la muerte están codificadas de manera precisa. Este ejemplo nos permite un acercamiento, bajo una óptica distinta, a las nuevas formas de violencia ligadas a la radicalización djihadista.

Palabras claves: *homicidio, cultura, sociedad tradicional, violencia, ritual, muerte, hombre, virilidad, venganza, África, Burkina Faso, Lobi.*

■ Crédit photographique :

P. 142 © Bibliothèque Méjanès, carte à jouer révolutionnaire, 10 mars 2015. CC BY-SA